



**Communiqué de presse du 7 mars 2016**  
Artisanat du Bâtiment/ Lettre au Président ROUSSET

## Face aux tribulations financières au sein de la majorité du Conseil Régional ALPC, la CAPEB demande le règlement rapide des impayés et la poursuite des aides prévues sur 2016

Pascale MARTEAU, Présidente de la CAPEB Deux-Sèvres s'associe à Jean-Claude POCHON, Président de la CAPEB Poitou-Charentes, pour adresser au nom de tous ses collègues artisans du bâtiment une lettre destinée au Président du Conseil Régional ALPC.

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment déplore ce mépris affiché envers les TPE qui font l'objet d'impayés du Conseil Régional depuis de longs mois. Aucun message officiel n'a été diffusé à propos des délais de paiement et des rumeurs de suspension des dispositifs d'aides aux particuliers en faveur des économies d'énergie.

Les conséquences de cette situation conduisent à un risque de défaillance par défaut de trésorerie et à une vague de licenciement de personnels récemment recrutés pour réaliser les travaux d'économie d'énergie.

Le courrier adressé au Président Alain ROUSSET exprime un S.O.S. de l'Artisanat du Bâtiment du Poitou-Charentes!

Pascale MARTEAU, Présidente de la CAPEB Deux-Sèvres, déclare : « *L'artisanat du bâtiment s'est fortement mobilisé pour se tourner résolument vers la rénovation énergétique. Avec ces histoires dramatiques d'impayés, la CAPEB craint un grand retour en arrière sur les travaux d'économie d'énergie, comme l'a connu la filière photovoltaïque à partir de fin 2010. Trop, c'est vraiment trop ! L'Artisanat du Bâtiment vient d'enregistrer sa quatrième année consécutive de baisse d'activité !* »

### A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment ([www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)) lequel dénombre :

-370 784 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*\*

-685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment

-et 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

qui réalisent :

-74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment,

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

\*\* Ce chiffre (370 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

\*\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 ».

### Contacts presse

CAPEB Deux-Sèvres :

Pascale MARTEAU, présidente - Tél : 06 88 05 44 86 -

Véronique CHANTECAILLE-BEAUMONT, secrétaire générale - Tél : 05 49 24 50 12 & 06 31 44 60 38